MODIFICATION DU TABLEAU INDICATIF DES EMPLOIS COMMUNAUX

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Administration Générale – Personnel – Sécurité / Quartier – Environnement – Communication – Jumelages » en date du 26 janvier 2015,

Considérant que le Conseil municipal, souhaite poursuivre la politique d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et accompagner l'évolution des services, il convient d'actualiser le tableau des emplois de la manière suivante :

- création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à pourvoir en contrat d'accompagnement dans l'emploi (création liée aux temps d'activités périscolaires);
- création de deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe aux services techniques municipaux à pourvoir en contrats aidés (emploi d'avenir ou contrat d'accompagnement dans l'emploi);
- création de deux postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe à pourvoir en contrat d'accompagnement dans l'emploi ;
- transformation d'un poste d'assistant socio-éducatif en poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la modification du tableau des emplois communaux telle que présentée,

PAR 23 voix pour des groupes «Landivisiau avec vous et pour vous» et « Ensemble et autrement pour Landivisiau», 5 voix contre et 1 abstention du groupe «Union citoyenne pour Landivisiau».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	23
CONTRE	5

Fait à Landivisiau, le 10 février 2015

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur 029-212901052-20150213-2015202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2015

Publication: 13/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"par délégation

